

30€ remboursés sur votre Smartphone HONOR 5X⁽¹⁾

POUR PARTICIPER À L'OFFRE :

- 1 ACHETEZ UN SMARTPHONE HONOR 5X** entre le **04/02/2016** et le **31/03/2016** inclus (date du ticket de caisse faisant foi) dans l'une des enseignes participantes*.
- 2 CONNECTEZ-VOUS** sur le site **www.honor-jaimepartager.fr** à partir du 15/02/2016.
 - **Complétez le formulaire d'inscription** en ligne.
 - Donnez votre avis sur le produit Honor acheté. Cette étape est obligatoire.
- 3 IMPRIMEZ** votre formulaire de participation contenant votre code de participation unique**.
- 4 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER** avec les éléments ci-dessous :
 - Le formulaire de participation rempli avec vos coordonnées complètes ainsi que votre code unique.
 - Le code-barres original de votre produit (à découper sur le carton d'emballage).
 - La photocopie du ticket de caisse ou facture de votre smartphone concerné par l'offre (en entourant impérativement la date d'achat, le montant et le libellé du produit concerné par l'offre).
- 5 ENVOYEZ** votre dossier complété sous pli suffisamment affranchi, à votre charge, dans les 21 jours calendaires suivant votre achat (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

ODR 30€ HONOR 5X
OPERATION N° 7760
13766 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Vous recevrez votre remboursement par virement dans un délai de 8 à 12 semaines environ à réception de votre dossier complet, sans que ce délai n'engage Honor. Offre valable en France Métropolitaine (Corse incluse) et Monaco, du 04/02/2016 au 31/03/2016.

* Liste des enseignes participant à l'opération consultable sur www.honor-jaimepartager.fr, Hors Market Place.

** Si vous ne disposez pas d'imprimante, vous recevrez votre formulaire de participation par e-mail pour l'imprimer ultérieurement. Vous pourrez également recopier sur papier libre votre nom, prénom, adresse complète et code de participation unique.

⁽¹⁾ Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise), Monaco, non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après les 21 jours calendaires suivant la date d'achat et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée. L'offre promotionnelle de remboursement est organisée par Huawei RCS Nanterre 451 063 739. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant, en adressant une demande écrite à l'adresse My Quest'on - Opération n°7760 - 13766 Aix-en-Provence Cedex 3.

DAS 0,56 W /Kg : Le DAS (Débit d'Absorption Spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W /Kg.